



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Enervia SA en liquidation**, Grand-Rue 36,  
1095 Lutry
2. Date du prononcé de dissolution: 29.11.2011
3. Suspension de faillite: 24.01.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.02.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but le négoce international de matières premières, notamment l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le courtage, le stockage et le transport ainsi que la prestation de services financiers et de tous autres services dans ces domaines, aux sociétés du groupe ou à tout tiers.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois  
1800 Vevey

00735879

